

Edito



Le principe général de non-discrimination nous oblige à garantir les conditions de l'égalité des droits et des chances à tous les citoyens, notamment aux personnes handicapées, quelle que soit la nature de leur handicap.

Si des lacunes perdurent au niveau du domaine communal (comme un peu partout ailleurs), de nombreuses mesures ont déjà été prises par la commune.

Ainsi tous nos travaux intègrent désormais la question de l'accessibilité, qu'il s'agisse d'une création ou d'une remise aux normes.

Pour définir les travaux prioritaires, la commune dispose désormais d'une chaîne de déplacement. Ce document de travail recense tous les cheminements non adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Mais tous ces travaux ne se feront pas en un jour et cela prendra du temps ! Aussi pour mener à bien notre démarche et sensibiliser l'ensemble de la population à la question de l'accessibilité et au monde du handicap, l'équipe municipale a décidé de reconduire pour la 3^e année consécutive son opération « Handiday », le 16 mai prochain.

Espérant vous y retrouver nombreux.

Bien cordialement.

Alice Jolivot,
Conseillère municipale
référente handicap
et accessibilité

La Commission communale accessibilité

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », la ville de Moissy-Cramayel a mis en place une commission communale d'accessibilité. Il s'agit d'un **groupe de travail** composé d'élus, de professionnels et de représentants de la société civile concernés par la question de l'accessibilité, **chargé d'améliorer le quotidien des personnes à mobilité réduite.**

En lien avec d'autres partenaires (le San, les communes de Sénart, l'EPA, etc.), la commission est chargée de dresser l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, des transports et de proposer de nouveaux aménagements adéquats conformes à la mise en accessibilité de l'existant. Cette année, **la commission disposera d'un budget d'environ 65 000 euros pour la réalisation de travaux d'accessibilité.** Ce budget devrait être alloué à la réfection du trottoir entre le gymnase du Noyer-Perrot et la rue de Touraine pour améliorer l'accès au groupe scolaire et à la maison de quartiers.



Création d'une place pour Personne à mobilité réduite (PMR), place de Liège

La chaîne de déplacement

Conformément au cadre légal, la commune dispose désormais d'un plan d'actions de mise en accessibilité des voiries et des espaces publics. Cette chaîne de déplacement (trajet adapté aux personnes à mobilité réduite) permet :

- » de relier chaque quartier au centre ville par un cheminement existant approprié
- » de desservir au mieux les Etablissements recevant du public ERP (groupes scolaires, poste, mairie, équipements sportifs) et les commerces de la commune
- » de suivre de préférence les itinéraires des transports en commun.

Ces itinéraires seront mis aux normes en suivant un programme de travaux qui s'échelonne sur plusieurs années.

Les travaux comprendront la mise aux normes des largeurs des trottoirs et des traversées piétonnes en prenant en compte les surbaissées de bordures, la mise en place des bandes podotactiles et des potelets, de matériels sonores avec télécommandes aux passages piétons et la réalisation d'une bande de guidage sur la longueur du passage.

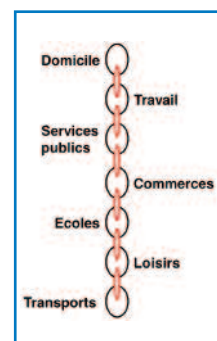


Les personnes à mobilité réduite

- les utilisateurs de fauteuils roulants
- les personnes ayant des difficultés motrices
- les personnes déficientes visuelles
- les personnes ayant des difficultés cognitives (en rapport à la connaissance)
- les personnes ayant des incapacités cardio-respiratoires
- les enfants
- les personnes ayant des difficultés auditives
- les personnes âgées ou fatigables



Un déplacement, c'est partir d'un point A pour aller vers un point B, en empruntant un ou plusieurs moyens de transport. Dans la plupart des trajets, l'individu marche et emprunte l'espace de voirie : pour aller à son travail, rentrer à son domicile, se rendre à l'arrêt de bus ou à la gare ou aller à l'école. L'espace public constitue un maillon de la chaîne de déplacement.



Le coût de la mise en place de la chaîne de déplacement s'élèvera à 1,6 millions d'euros.

Les travaux réalisés

Depuis quelques années, tous les travaux engagés par la ville sont abordés sous l'angle de l'accessibilité.

En 2010, 2 grands chantiers donneront lieu à des améliorations en termes d'accessibilité : la réfection d'une partie de la rue des Marronniers et celle de la rue du Jeu de Paume. La priorité sera donnée également, sur les prochaines années, à la mise en accessibilité des groupes scolaires.

Voici la liste de ceux réalisés sur les années 2008, 2009 et 2010 :

Places réservées pour les personnes à mobilité réduite

- ✓ 2 places, rue des Pièces-de-Lugny
- ✓ 1 place, rue de Changis
- ✓ 2 places, rue des Merisiers
- ✓ 1 place, place Courbet
- ✓ 1 place, place de la Fontaine
- ✓ 1 place, place de Liège
- ✓ 2 places, rue des Marronniers

Passages piétons accessibles à tous

- ✓ 1 passage piétons rue des Droits-de-l'Homme
- ✓ 1 passage piétons rue de Changis
- ✓ 1 passage piétons rue des Pièces-de-Lugny
- ✓ 1 passage piétons au carrefour rue des 4 Pommiers/Pièces de Lugny

Aménagements

- ✓ carrefour rues Chardonnerie/du Jard/Epinettes
- ✓ cheminement d'accès au centre de loisirs et au groupe scolaire des Grès
- ✓ mise aux normes de la passerelle étang du Noyer-Perrot
- ✓ démolition escalier rue de la Libération
- ✓ rampe d'accès au cheminement longitudinal à l'étang des Hauldres depuis le mail des Etats Généraux
- ✓ création d'un accès entre le parking de l'école du Noyer-Perrot et le groupe scolaire
- ✓ création d'un trottoir rue de la Croix-St-Roch entre les rues des Semoirs et Gabriel-Péri
- ✓ mise en accessibilité (trottoirs et passage piétons) rue des Marronniers (entre l'avenue Jean-Jaurès et la rue des Epinettes) (travaux prévus en 2010)

Arrêts de bus (SAN) conformes

- ✓ Tilleuls – rue de Pièces-de-Lugny
- ✓ place de la Fontaine – rue de la Mare-l'Evêque
- ✓ Ferme aller – rue de Lugny
- ✓ Ferme retour – rue de Lugny
- ✓ Changis – rue de Changis
- ✓ St Michel – rue de Réau
- ✓ Gymnase – rue du Noyer-Perrot
- ✓ Groupe scolaire Pierre Curie – rue de la Croix-St-Roch
- ✓ Jeu de Paume – rue du Jeu-de-Paume
- ✓ La Constitution – rue des Droits-de-l'Homme
- ✓ Maillettes aller – rue des Maillettes
- ✓ Maillettes retour - rue des Maillettes
- ✓ Rouget de Lisle – rue Rouget-de-Lisle
- ✓ Lycée de la Mare Carré – avenue Jean-Jaurès

D'autres travaux sont d'ores et déjà programmés dans les années à venir dans le cadre de contrats spécifiques avec des partenaires tels que l'Etablissement public d'aménagement (EPA) ou le Conseil régional.

- ✓ Mise en accessibilité des cheminements dans le cadre de la rétrocession du parc d'activités d'Arvigny (travaux EPA prévus en 2011)
- ✓ Mise en accessibilité des cheminements et création de places de stationnement dans la cadre :
 - de la réfection de la voirie avenue Jean-Jaurès (travaux EPA en 2011/2012)
 - du contrat triennal de voirie (travaux subventionnés par le Conseil régional programmés sur 2011/2013), rues des Serins et des Mésanges, entre le rond-point Pierre-Aubergé et la rue des Cailles
 - de la résidentialisation de la cité du Noyer-Perrot (prévus en 2011/2013)
 - de la réfection de l'avenue Philippe-Bur

La commune poursuivra, quant à elle, ses travaux sur la chaîne de déplacement quartier par quartier, en privilégiant dans un premier temps les abords des groupes scolaires.



Réalisation d'une rampe d'accès au cheminement longitudinal à l'étang des Hauldres depuis le mail des Etats généraux



Création d'un trottoir, rue de la Croix Saint-Roch, entre les rues des Semoirs et Gabriel-Péri



Handiday

Proposée à Moissy pour la première fois en 2008, l'objectif de la manifestation Handiday est de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à la question du handicap.

Cette journée d'animations est l'occasion de porter un regard nouveau sur une réalité quotidienne d'une partie de la population. Pour l'occasion, des ateliers ludiques et originaux permettent d'inverser les rôles. Via des jeux de sensibilisation, les participants peuvent s'initier au braille, à la langue des signes, se déplacer en fauteuil ou se laisser guider par un chien guide d'aveugle...

Des rencontres sportives entre valides et handicapés sont également proposées, l'occasion de découvrir l'handisport et saluer les exploits sportifs de ces passionnés.

